

Paris, le 16 décembre 2014



Madame Marisol TOURAINE
Ministre
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
14, rue Duquesne
75700 Paris

Objet : Service d'urgences de l'hôpital Antoine Béclère de Clamart

Madame la Ministre,

L'AP-HP procède actuellement à la rénovation du service d'urgences de l'hôpital Antoine Béclère de Clamart. Ces travaux, très attendus par le personnel, permettront d'accueillir dans de meilleures conditions les usagers du service public hospitalier dans le sud des Hauts-de-Seine. Toutefois, leur mise en œuvre entraîne actuellement la fermeture des deux tiers des chambres du service.

Philippe
KALTENBACH

—
Sénateur
des Hauts-de-Seine

Les équipes de l'hôpital sont donc contraintes de prendre en charge les patients dans des conditions particulièrement précaires. Le CHSCT de l'hôpital vient de déposer un avis de danger grave et imminent.

J'attire également votre attention sur la grève des praticiens qui doit débuter le 22 décembre prochain et qui devrait vraisemblablement entraîner une forte augmentation de la fréquentation des services d'urgences des hôpitaux publics.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir envisager, dans l'attente de l'achèvement des travaux, l'accueil d'une plus grande partie des patients actuellement pris en charge par l'hôpital Béclère par les structures environnantes et tout particulièrement par l'hôpital d'instruction des armées Percy, également situé à Clamart.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma démarche et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Cordialement

Philippe KALTENBACH